

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

1 décembre 2003

PLUS D'INVESTISSEMENTS POUR UNE MEILLEURE INTEGRATION EURO-MED

A l'occasion de la VI Conférence ministérielle euro-méditerranéenne, qui se tient à Naples les 2 et 3 décembre, l'UNICE et l'UMCE réaffirment ensemble leur attachement au processus de Barcelone. Les milieux d'affaires euro-méditerranéens demandent que sur le plan économique l'accent soit mis sur le renforcement du secteur privé et la promotion des investissements dans les pays partenaires méditerranéens (PPM). L'Europe et les PPM ont un intérêt commun à une intégration économique renforcée entre les deux rives de la Méditerranée.

La conférence de Naples est l'occasion de faire le point sur le Partenariat euro-méditerranéen, ses avancées et ses défis. En matière économique, le point faible demeure le niveau des investissements dans les PPM. Seulement 1,5% environ des investissements européens vont dans les PPM, un niveau bien inférieur à celui d'autres régions du monde en développement. Les besoins des pays partenaires, cependant, sont immenses : au moins 34 millions nouveaux emplois devraient être créés, dont une large part avant 2010, pour simplement stabiliser le taux de chômage.

Dans ce contexte, M. François Perigot, Président honoraire de l'UNICE et son Représentant spécial pour la Méditerranée, a déclaré que *«la promotion des investissements reste une condition sine qua non pour le développement des pays partenaires méditerranéens»*. Pour le président de l'UMCE, M. Hassan Chami, ceci *«requiert la mise en place et le succès de la zone de libre échange euro-méditerranéenne qui sera réalisée uniquement à travers des réformes économiques et sociales profondes»*.

Spécifiquement, l'UNICE et l'UMCE recommandent de :

1. accélérer le processus de libéralisation commerciale pour les marchandises et les services, nord-sud et sud-sud, en réaffirmant avec force l'objectif d'une zone de libre échange euro-méditerranéenne avant 2010;
2. élaborer un plan d'action euro-méditerranéen en matière de facilitation des échanges, avec des objectifs précis en termes de durée de dédouanement des biens;
3. définir et mettre en œuvre un plan d'action sur le transport, qui renforcerait la capacité des infrastructures et assurerait l'interconnexion avec l'UE;
4. envisager la révision du programme MEDA pour réorienter en partie cet instrument vers le secteur privé et la promotion des investissements, et garantir que les ressources de la BEI soient consacrées à ces mêmes objectifs ;
5. explorer l'institution des instruments de reconnaissance des qualifications qui faciliteraient la mobilité de la main-d'œuvre dans la zone euro-méditerranéenne.

Note à l'éditeur

L'UNICE AISBL est le porte-parole officiel de plus de 16 millions de petites, moyennes et grandes entreprises en Europe. Présente sur la scène européenne depuis 1958, l'UNICE compte aujourd'hui 35 membres, fédérations nationales de l'industrie et des employeurs de 28 pays, dont la mission première est l'amélioration de la croissance et de la compétitivité en Europe.

L'UMCE (Union méditerranéenne des Confédérations d'Entreprises) établie le 1er mars 2002, est l'association qui regroupe les principales organisations professionnelles horizontales des 12 pays partenaires méditerranéens, créée dans le cadre du projet de l'UNICE « UNIMED Business Network ».

Pour de plus amples informations, contactez:	Maria Fernanda FAU:	+32(0)2 237.65.62
	site web:	www.unice.org
	Selma SQALLI:	+2122 22.52.697
	e-mail:	sqalli@cgem.ma